



Dates importantes

- 3 et 6 avril: Congé
- 9 avril: Formation: Risques psychosociaux

Ce mois-ci...

- » Mot de la présidente
- » Geneviève en parle...
- » Formation risques psychosociaux
- » Séances d'affectation
- » Déménagement
- » Jeudi de Pâques
- » RREGOP
- » Choix de vacances
- » Commande d'agenda
- » X mauve / violence
- » Pense à ça

Mot de la présidente

La violence au travail n'est pas « normale ».
Elle n'est pas « inévitable ».
Et elle ne sera jamais acceptable.

Dans le cadre de la campagne du **Xmauve** contre la violence, notre syndicat tient à réaffirmer une chose essentielle : vous n'êtes pas seuls et surtout pour affirmer haut et fort que votre sécurité et votre dignité ne sont pas négociables. Chaque jour, vous travaillez avec professionnalisme, cœur et engagement, malgré des conditions lourdes, exigeantes et, trop souvent, marquées par des situations de violence qu'elles soient verbales, psychologiques ou physiques. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas acceptable. Et surtout, ce n'est pas « juste une partie de la job ». Nous savons que plusieurs d'entre vous tiennent le fort malgré une fatigue immense. Une fatigue physique, oui... mais surtout psychologique. Celle qui vient quand on doit constamment s'adapter, absorber, encaisser. Celle qui vient quand on aime son travail, mais qu'on n'accepte plus d'y laisser des morceaux de soi.

Ce que vous vivez est réel. Ce que vous ressentez est légitime. Et votre courage quotidien mérite d'être reconnu.

Porter le Xmauve, c'est plus qu'un geste symbolique. C'est dire collectivement que :

- La violence n'a pas sa place dans nos milieux de travail.
- Le respect doit être la norme, pas l'exception.
- La sécurité et la dignité des travailleuses et travailleurs sont non négociables.

Votre réalité est entendue. Vos préoccupations sont légitimes. Votre fatigue est réelle. Votre syndicat sera toujours à vos côtés pour dénoncer, revendiquer et exiger des milieux de travail respectueux et sécuritaires.

Ensemble, on est plus forts. Ensemble, on change les choses. Parce que la solidarité, ce n'est pas juste un mot. C'est une force.

Ensemble, on protège ce qui compte : VOUS.

Carol-Anne Dupré



Geneviève en parle...

Ce n'est pas un secret, le personnel scolaire est épuisé. De plus en plus de facteurs de stress, de violence et de surcharge de travail amènent le personnel scolaire à quitter le réseau.

Voici quelques statistiques provenant de « L'Étude menée auprès du personnel scolaire du Québec sur l'état de santé mentale et l'exposition aux risques psychosociaux du travail » par L'INSPQ, qui démontre l'ampleur de la situation.



Selon cette étude :

- La charge de travail élevée est le facteur de risque psychosocial du travail le plus important, touchant 72 % du personnel scolaire.
- Les résultats révèlent que plus de la moitié du personnel à l'étude se considérait en détresse psychologique élevée ou très élevée au cours du mois précédant l'enquête, peu importe le sexe ou la catégorie d'emploi, et 95 % de ces personnes associaient cette détresse partiellement ou complètement à leur travail.
- Entre 4 et 19 % déclarent avoir augmenté leur consommation de substances psychoactives, selon la substance (nicotine, cannabis, alcool, autres substances pour réduire l'anxiété, l'insomnie ou remonter le moral), et 17 % du personnel déclare avoir l'intention de quitter son emploi et de changer de domaine au cours de la prochaine année.
- 41 % de la population à l'étude déclare avoir vécu du harcèlement psychologique et 32 % avoir subi au moins une agression physique au cours de l'année scolaire 2021-2022.

J'aurais pu écrire plusieurs autres statistiques, qui sont toutes assez décourageantes. Un fait ressort, la santé psychologique du personnel scolaire ne va pas bien. C'est pourquoi le **jeudi 9 avril prochain à 19h**, nous aurons une formation sur les risques psychosociaux.

De plus, n'oubliez pas qu'en tant qu'employé régulier, vous bénéficiez de 4 consultations cliniques par année. Pour obtenir une aide immédiate et confidentielle, voici le numéro sans frais : 1-833-711-2327

Continuer votre bon travail!

Geneviève Leclerc
Vice-Présidente

INFORMATION

Formation: Risques psychosociaux

Quand: Jeudi 9 avril 19h, en virtuel

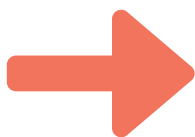
Formation offerte par la CSQ.

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire avant le 7 avril puisque les places sont limitées.

Cette formation présente :

- Les sept facteurs de risque psychosociaux du travail et de leurs effets sur la santé;
- Le lien entre les risques pour la santé et l'organisation du travail;
- Les situations à risque en milieu de travail;
- Les activités de travail, les situations les plus préoccupantes, les rapports entre les différents titres d'emploi;

Pour t'inscrire à la formation:



INFORMATION

Séance d'affectation

Première séance d'affectation pour le service directe aux élèves aura lieu le 26 juin. La deuxième séance aura lieu le 10 août. Les dates pourraient être modifiées au besoin. Pour toutes questions relatives à la séance d'affectation, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines. La séance d'affectation leur appartient !



Déménagement

Es-tu salarié régulier ou es-tu salarié temporaire de plus de 6 mois? Tu as droit à un congé spécial pour déménagement une fois par année. Demande le formulaire de changement d'adresse au service des ressources humaines.



Petit rappel...

Le personnel de soutien travaille **TOUJOURS** le jeudi avant Pâques. Avec ou sans enfant, cela dépend de la convention collective des enseignants et de leur 180 jours d'enseignement.



RREGOP

Ton relevé est disponible dans « Mon dossier » sur le site web de Retraite Québec.

Il est important de vérifier les renseignements inscrits sur ton relevé de participation et de faire part de toute question à ce sujet sur le site Web de Retraite Québec ou par téléphone 1 866 627-2505.



Site web de Retraite Québec:



Pour nous contacter:



450 424-4626



spstl@videotron.ca

Pour plus d'information:



INFORMATION

Choix de vacances

Tu dois choisir avant le 15 avril de chaque année, les dates auxquelles tu désires prendre tes vacances et elles doivent être réparties en tenant compte de l'ancienneté parmi les salariés du même bureau, service, école, centre d'éducation des adultes ou centre de formation professionnelle, s'il y a lieu.

Néanmoins, le salarié détenant un poste en service de garde ou un poste en adaptation scolaire doit prendre ses vacances lorsque, selon le cas, les élèves de l'école ou du service de garde sont absents. Il peut également les utiliser, pour retarder ou éviter une mise à pied temporaire ou pour anticiper son retour au travail après une mise à pied temporaire.

Dans tous les cas, ton choix de vacances doit être soumis à l'approbation du centre de services scolaire qui tient compte des exigences du bureau, service, école, centre d'éducation des adultes ou centre de formation professionnel en cause.

Si ton choix est refusé, tu dois procéder à un nouveau choix. Par conséquent, le choix de tes vacances **ne peut pas être imposé** par l'employeur.

Aussi, à tes vacances annuelles tu peux ajouter ton solde de jours de maladie monnayables ou les transférer dans tes jours de maladie non-monnayables.



INFORMATION

Choix de vacances... suite

Convention collective:

5-3.40

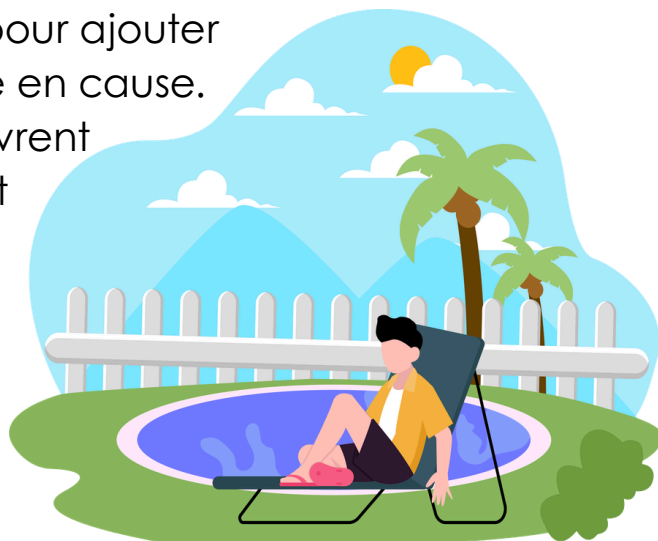
C) La personne salariée qui a treize (13) jours ou moins de congé de maladie accumulés à son crédit au 1^{er} juin peut, en avisant par écrit le centre de services avant cette date, choisir de ne pas monnayer le solde au 30 juin des 7 jours accordés en vertu du paragraphe A) de la présente clause et non utilisés en vertu du présent article.

La personne salariée ayant fait ce choix ajoute le solde au 30 juin de ces 7 jours, qui deviennent non monnayables, à ses jours de congé de maladie non monnayables déjà accumulés. La personne salariée peut aussi choisir, en avisant le centre de services par écrit avant le 1^{er} juin, que ce solde au 30 juin soit ajouté à ses vacances annuelles.

5-3.45

Les jours de congé de maladie monnayables selon la clause 5-3.44, de même que les jours de congé de maladie non monnayables, au crédit d'une personne salariée ayant 30 années d'ancienneté ou plus, peuvent également être utilisés à raison d'un jour par jour, jusqu'à concurrence de 10 jours par année, pour ajouter aux vacances de la personne salariée en cause.

Les dispositions du présent alinéa couvrent également la personne salariée ayant 55 ans d'âge même si elle n'a pas les 30 années d'ancienneté requises.



Commande d'agenda SPSTL 2026-2027

Le signe que le printemps arrive ??? C'est maintenant le temps de commander ton agenda gratuit du SPSTL 2026-2027 !!!

Tu as jusqu'au **8 avril** pour le commander.

Annonce la bonne nouvelle à tes collègues !

Ne manque pas ta chance !

Au choix cette année, agenda papier:
AVEC ton prénom ou **SANS** ton prénom



Pour commander ton agenda:



Pour nous
contacter:



450 424-4626



spstl@videotron.ca

Pour plus
d'information:





Vous avez reçu ou vous recevrez, sous peu le **X mauve**. Nous vous invitons à le porter, afin de dénoncer la violence en milieu scolaire.

Pour visiter le site web sur la campagne X mauve (violence):



La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est une référence importante en ce qui a trait à la violence subie par le personnel de soutien scolaire dans nos établissements.

Nous avons déjà réalisé trois sondages sur le sujet qui ont obtenu des taux de réponse élevés en 2018, 2022 et 2024. Deux ans se sont écoulés depuis le dernier sondage et nous désirons avoir un portrait juste de la situation actuelle.

Les données, une fois recueillies, nous permettront de faire des représentations publiques et politiques et de proposer des solutions. Le sondage prend environ cinq minutes à répondre. En le complétant, vous courez la chance de remporter une des 5 cartes cadeaux d'épicerie d'une valeur de 100\$ chacune. Vous avez jusqu'au 5 avril 2026 pour y répondre

Pour y répondre:



Pourquoi ai-je accepté autant de la part des élèves aussi longtemps?

Au personnel de soutien,

Je ne suis qu'Anonyme, celle qui a mis sa vie sur pause depuis presque un an. Je ne suis qu'Anonyme, spectatrice de ma vie et qui vit dans des cases horaires depuis presque un an avec tous les rendez-vous médicaux. Je ne suis qu'Anonyme, celle qui va sûrement demeurer avec des séquelles autant psychologiques que physiques. Je ne pensais pas qu'un jour je serai Anonyme, celle qui écrit cette lettre.

Anonyme va vous raconter son histoire en quelques lignes. Amour, dévouement et clientèle coup de cœur malgré les journées montagnes russes. Anonyme s'est donné une mission : de travailler pour le présent des élèves, leur futur et pour aider aussi leur famille. Vous voyez anonyme se donne à 210% pour sa clientèle.

Anonyme a vécu plusieurs moments d'agressions physiques, d'agressions avec du matérielles, d'agressions verbales et des paroles sexuelles ou des gestes sexuels en classe. Pourtant, Anonyme en a parlé aux rencontres. Anonyme a une carapace de guerrière et utilise l'humour pour dédramatiser les situations. Peut-être qu'Anonyme n'a pas été prise au sérieux. Anonyme était prête à assumer tous les coups pour protéger ses collègues de travail. Anonyme n'est pas la seule TES à être une mère « Thérèse », on veut sauver tout le monde, mais ce n'est pas réaliste. Malheureusement, Anonyme n'a que deux mains et deux pieds. Elle ne peut pas se transformer en pieuvre.

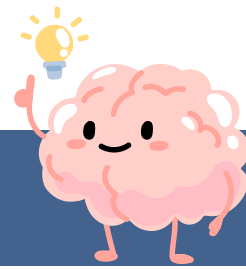
Anonyme aurait dû faire affaire avec le syndicat du personnel de soutien. Anonyme ne l'a pas fait. Anonyme a continué d'accepter les coups. Anonyme voulait sauver tout le monde. Aujourd'hui, Anonyme ne travaille pas et elle écrit cette lettre de son divan au lieu d'être en forme et au travail pour vivre un sentiment d'utilité.

Anonyme termine le tout en vous disant de vous battre pour faire respecter la non-violence envers le personnel de soutien. Avec tout ça, j'ai compris que ma santé était ma priorité.

Anonyme.



PENSE À ÇA



N'attends pas le moment parfait, commence maintenant et ajuste en chemin.



Même les journées difficiles laissent des traces positives invisibles.



Tu fais une différence, même quand ça ne paraît pas.



Même les jours plus lourds, ton rôle reste précieux.



Prendre soin de toi, c'est aussi mieux soutenir les autres.



Rester calme... même quand tout bouge autour, c'est un superpouvoir.

